



## **Comité des nations – Bureau de poste chinois, Union postale universelle et abolition des bureaux de poste étrangers (1843–1923)**

Lane Harris  
Furman University (Caroline du Sud, États-Unis d'Amérique)

La Chine a rejoint l'UPU en 1914, pensant que son statut d'État souverain et égal au sein de l'UPU l'aiderait à retrouver son autonomie postale en imposant la suppression des bureaux de poste étrangers ouverts par des puissances étrangères sur son territoire. À la suite de la Guerre de l'opium (1839–1842), les puissances impérialistes avaient violé la souveraineté de l'empire Qing en mettant en place des bureaux de poste étrangers dans les ports de traités. Bien que cette ouverture de bureaux de poste étrangers n'ait pas suscité beaucoup d'attention au début, la complexité croissante du régime des traités inégaux et le statut inférieur de la Chine, considérée comme un pays «à moitié civilisé», sont devenus des sujets de préoccupation croissante pour l'administration Qing. Comme l'empire Qing s'efforçait de comprendre le fonctionnement de cet ordre international dominé par l'Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'administration a commencé à prendre diverses mesures pour rehausser le statut de la Chine et la rétablir dans ses droits.

Parmi ces mesures peu connues visant à permettre à la Chine de retrouver sa souveraineté figure l'établissement d'une administration postale nationale. À la fin des années 1870, Robert Hart, inspecteur général du Service impérial des douanes maritimes, a instauré un service douanier chargé de traiter le courrier dans le pays. Bien qu'il s'agissait surtout d'une expérience, cette initiative a amené l'UPU à proposer à Robert Hart de rejoindre l'organisation en 1878. Robert Hart a refusé cette proposition, ne se sentant pas prêt à honorer les obligations internationales que cette adhésion entraînait, mais a néanmoins poursuivi son expérimentation jusqu'en 1896, date à laquelle l'empereur Guangxu lui a ordonné de mettre en place un bureau de poste impérial. Le bureau de poste impérial était encore une institution semi-coloniale gérée par un petit groupe cosmopolite de bureaucrates internationaux et fonctionnant grâce au travail de milliers d'employés chinois. Cependant, préoccupé par les implications d'octroyer un monopole sur le courrier à une institution semi-coloniale l'empereur Guangxu a décidé de contraindre Robert Hart à engager la lutte avec les six autres services postaux opérant en Chine. Pendant les vingt-cinq années qui ont suivi, Robert Hart et ses successeurs ont imaginé différentes stratégies pour contrer et éliminer leurs concurrents et faire du bureau de poste impérial un service de poste souverain sur le territoire chinois et reconnu sur le plan international.

Cette communication examine les stratégies conçues par les employés étrangers et chinois du bureau de poste impérial, connu également sous le nom de bureau de poste chinois après la révolution de 1911, pour obtenir la suppression des bureaux de poste étrangers en Chine. Entre 1896 et 1911, le bureau de poste impérial a conclu des contrats de transport exclusifs avec des sociétés de transport par bateau à vapeur ou par voie ferrée et a rapidement étendu son propre réseau sur le territoire, en particulier dans les régions frontalières, avec l'objectif de nuire à la rentabilité des bureaux de poste étrangers et d'empêcher l'ouverture de nouveaux bureaux. Après la révolution de 1911, le nouveau Gouvernement républicain a décidé de rejoindre officiellement l'UPU. Il pensait que l'adhésion à l'UPU entraînerait automatiquement la fin des bureaux de poste étrangers. Ce n'est qu'à la fin de la Première Guerre mondiale que cette question a pu être traitée. Les représentants chinois à la Conférence de paix de Versailles et au Congrès postal de Madrid 1920 se sont alors rendu compte que l'UPU, union administrative internationale, ne pouvait pas trancher ces questions «politiques». Des diplomates chinois de haut niveau et les administrateurs des services postaux du pays ont alors vigoureusement et effectivement négocié le retrait des bureaux de poste étrangers à la Conférence de Washington en 1922.